

FORÊT • NATURE

OUTILS POUR UNE GESTION
RÉSILIENTE DES ESPACES NATURELS

Tiré à part de la revue **Forêt.Nature**

La reproduction ou la mise en ligne totale ou partielle des textes
et des illustrations est soumise à l'autorisation de la rédaction

foretnature.be

Rédaction : Rue de la Plaine 9, B-6900 Marche. info@foretnature.be. T +32 (0)84 22 35 70

Abonnement à la revue Forêt.Nature :
librairie.foretnature.be

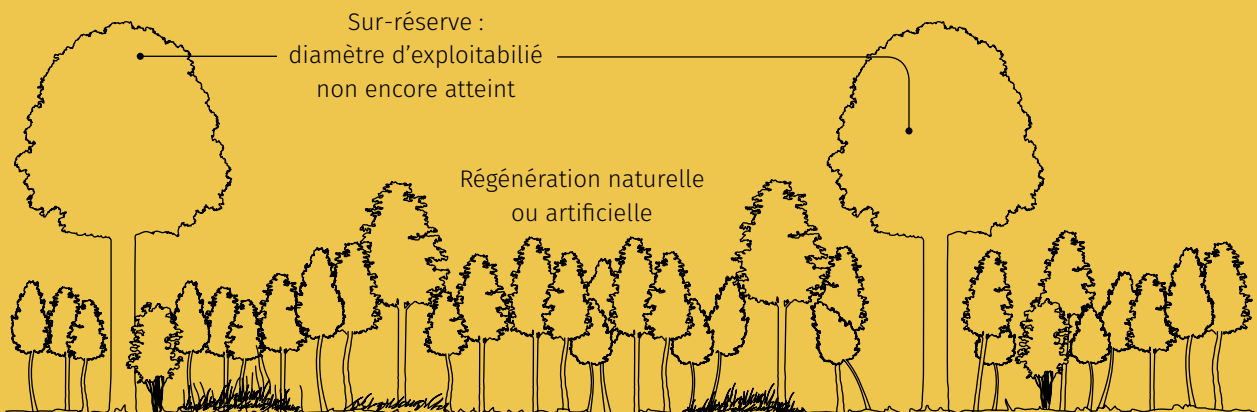
Abonnez-vous gratuitement à Forêt.Mail et Forest.News :
foretnature.be

Retrouvez les anciens articles de la revue
et d'autres ressources : **foretnature.be**

Intérêt et gestion des sur-réserves

Office National des Forêts Direction territoriale Grand Est (France)

En peuplement régulier, les arbres non mûrs qui restent après l'acquisition de la régénération sont appelés « sur-réserves ». Ces arbres ont de multiples atouts qu'il convient d'exploiter.



Définition

Les sur-réserves sont des arbres dont le diamètre est inférieur au diamètre d'exploitabilité et qui restent dans un peuplement où la régénération a été entièrement acquise soit naturellement, soit par plantation, dans le cadre d'un traitement en futaie régulière.

La phase des sur-réserves est l'aboutissement du processus de régénération, qui commence avec l'anticipation de la récolte, se prolonge avec l'acquisition de la régénération et le rallongement des durées de récolte, et se termine avec le maintien de sur-réserves. Le passage au stade de sur-réserves est progressif.

C'est un concept lié au traitement régulier. Il y a en effet une différence d'âge nette entre les sur-réserves provenant de l'ancienne régénération et le fourré gaulis ou bas perchis formant la nouvelle génération. Il n'y a pas la continuité de la futaie irrégulière.

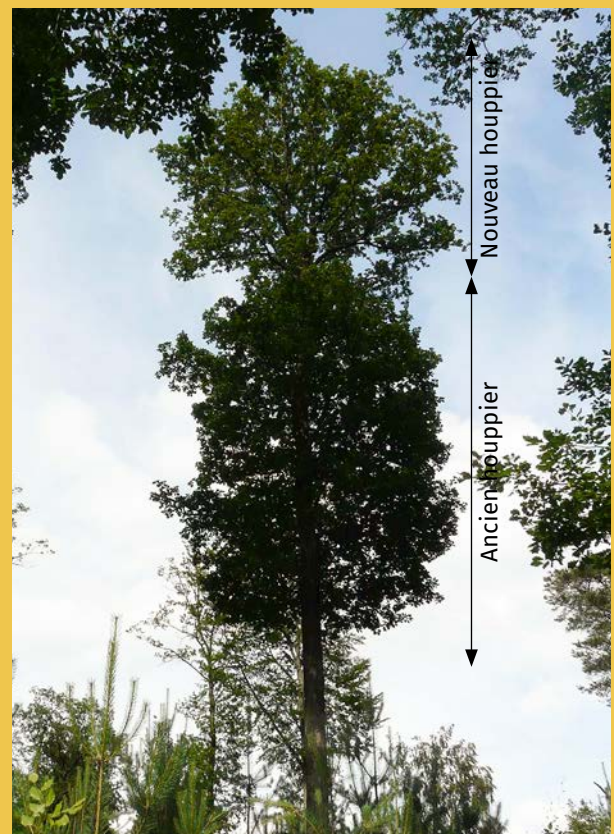
Fonctions des sur-réserves

Elles remplissent les trois fonctions assignées à la forêt.

Fonction de production

Au niveau collectif, l'ensemble des sur-réserves d'une parcelle contribue à valoriser la surface productive en

Sur-réserve de chêne avec son nouveau houppier.



prolongeant la durée de production, puis de récolte de bois d'œuvre à forte valeur ajoutée, au lieu du seul bois énergie ou d'industrie des premières éclaircies de gaulis-perchis. Leurs diamètres de récolte sont ceux admis couramment :

Essence	Dimension (pour des tiges de qualité élevée)	
	Diamètre	Circonférence
Chêne, douglas, mélèze	75-80 cm	235-250 cm
Hêtre	65-70 cm	205-220 cm
Sapin, épicéa	60 cm	190 cm
Pin sylvestre	70-75 cm	220-235 cm

Au niveau individuel, certaines sur-réserves de très belle qualité sont fortement valorisées par leur augmentation en diamètre. Il est alors possible de dépasser ces diamètres de référence. Cela doit rester des exceptions et sans prise de risque lorsque la qualité sanitaire n'est pas garantie.

Fonction de protection

L'ensemble des sur-réserves qui surplombent un fourré à bas perchis mono-strate contribuent à augmenter la biodiversité du peuplement en accueillant une flore et une faune inféodée aux vieux et gros arbres, aux écorces crevassées et aux houppiers développés (oiseaux forestiers, insectes, lianes, champignons, petits mammifères).

Leur abattage étalé dans le temps, et le nettoyage après coupe qui suit, créent régulièrement des petites perturbations qui diversifient les fourré-gaulis fermés. Ces trouées permettent l'apparition locale d'une flore herbacée et d'espèces ligneuses pionnières, et peuvent servir de gagnage.

Individuellement, certaines sur-réserves jouent – momentanément ou définitivement – un rôle plus prononcé d'arbre biotope, avec des grosses branches mortes, des écorces décollées, des vieilles lianes ou des nids de rapaces, en développant des cavités puis en donnant de gros bois morts ou des chandelles.

Fonction d'accueil

Au niveau global, contrairement à un fourré, gaulis ou perchis plus homogènes, un jeune peuplement qui comporte des sur-réserves forme dans le paysage une rupture moins nette avec son voisin plus âgé. Ceci est encore plus intéressant sur les versants visibles de loin. Dans les zones de plaines, les grosses couronnes dispersées donnent encore une impression de peuplement forestier adulte.

Au niveau individuel, certaines sur-réserves ont une valeur paysagère supérieure aux autres en raison de



Sur-réserve de chêne exceptionnelle (Sarre-Union).

Clématite et gros lierre sur une sur-réserve.



leur port général, de la largeur de leurs couronnes, de la grosseur exceptionnelle de leur tronc ou du lierre de gros diamètre qu'elles portent.

Différentes sortes de sur-réserves

Les sur-réserves à valeur économique (fréquentes)

Il s'agit :

- Soit de sur-réserves qui n'ont pas encore atteint leur diamètre objectif individuel et qui doivent être récoltées à ce diamètre (évite les sacrifices d'exploitabilité).
- Soit de sur-réserves destinées à dépasser ce diamètre objectif en raison de leur qualité exceptionnelle ou pour des raisons patrimoniales. Ces tiges atteindront un vieillissement et un diamètre supérieurs (diamètres maximaux des critères d'exploitabilité). Cette notion n'est pas à généraliser et doit rester très minoritaire dans la parcelle. Leurs billes de pied sont de qualité B ou C, exceptionnellement de qualité D pour les chênes.

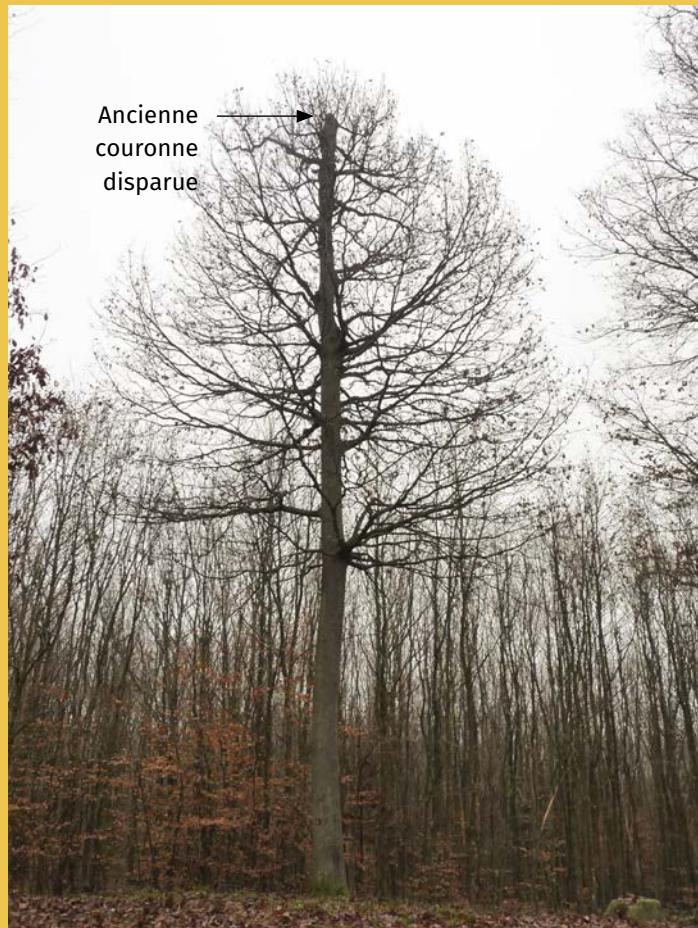
Les sur-réserves à valeur écologique (rares)

Certains individus de très mauvaise qualité sont désignés définitivement comme arbre d'intérêt biologique destiné à mourir sur pied, en général pas plus de 3 par hectare.

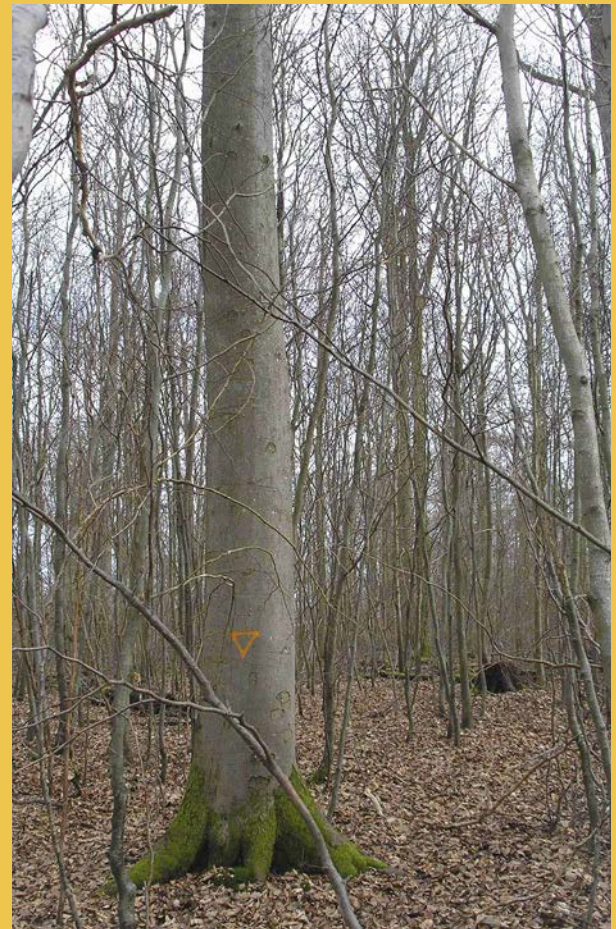
Les sur-réserves à valeur paysagère (rares)

Il s'agit d'individus remarquables par leur forme, leur qualité exceptionnelle ou leur emplacement privilégié. Ils sont destinés à jouer un rôle monumental. En général, ils sont situés plus près des chemins fréquentés et aires d'accueils mais certains peuvent en être éloignés et visibles uniquement de loin ou après une marche de découverte à travers le peuplement. Ils peuvent soit avoir une vocation économique et donc être récoltés un jour à un diamètre exceptionnel, soit une vocation purement écologique et finir par mourir sur pied. Dans ce cas ils doivent être situés loin des espaces fréquentés, ou alors être coupés et laissés sur place quand ils présentent un danger.

Nouveau houppier sur chêne
(diamètre : 63 cm ; 7 mètres de bille de pied).



Sur-réserve de hêtre de 50 ans,
sur perchis après régénération.



Sur les sites fréquentés, ils peuvent être élagués même à un fort diamètre pour les rendre plus beaux.

Conditions à remplir

Hormis celles à vocation biologique, les sur-réserves se recrutent uniquement parmi les essences longévives : chêne, hêtre, châtaignier, tilleul, pin, mélèze, douglas, sapin (épicéa plus rarement).

Elles doivent être suffisamment saines pour conserver de la valeur en continuant à grossir.

Elles sont récoltées avant que le risque de dégradation du bois ou de perte de l'arbre ne soit trop grand (gourmand trop bas, pourriture, champignons, fourches, cavités, soulèvement d'écorce...).

Elles doivent être isolées progressivement, hormis les pins et mélèzes qui supportent un isolement plus brutal.

La perte de la partie supérieure du houppier n'est pas un critère suffisant pour récolter une sur-réserve, à partir du moment où elle développe des gourmands qui permettent la mise en place d'un nouveau houppier. La bille de pied doit rester propre.

Hormis les arbres d'intérêt biologique, elles doivent avoir un port vertical afin de maîtriser leur abattage futur.

Leur répartition est aléatoire et uniquement liée au diamètre et à la qualité individuelle de chaque tige.

Récolte

Les cloisonnements d'exploitation sont obligatoires.

Avec un réseau d'exploitation, et un abattage de peu de tiges par hectare dirigées vers lui, les dégâts sur la régénération sont limités.



Crédits photos : M.-É. Wilhelm.

Sur-réserves de pin.



La récolte doit être raisonnée dans le temps en fonction de leur diamètre et de leur état sanitaire. Elle se fait :

- Soit uniquement au moment de la récolte du peuplement constituant la génération suivante (cas rare : pin de Wangenbourg sur sapin, mélèze sur sapin ou hêtre, chêne sur hêtre).
- Soit jusqu'au stade des premières éclaircies du nouveau peuplement (perchis).
- Soit tout au long de la vie de ce peuplement si leurs diamètres sont très étalés.

Elle peut se faire dans le cadre du programme d'état d'assiette, mais aussi en fonction d'opportunités commerciales. Il peut y avoir des périodes prolongées sans récolte si trop peu de sur-réserves ont atteint leur diamètre d'exploitabilité. La rotation peut être rallongée à 15, voire 20 ans, pour permettre un prélèvement par hectare suffisant. On en récolte en général 4 à 6 par hectare.

Dans le cas de sur-réserve à forte valeur (chêne, pin, douglas, mélèze), il peut être procédé avant le premier martelage de l'aménagement à un inventaire pied par pied afin de connaître la répartition des diamètres et déterminer le nombre à récolter par coupe. Si trop de gourmands se développent sur les cinq premiers mètres de la bille de pied, l'arbre doit être récolté dans les 15-20 ans qui suivent leur apparition. Des techniques d'éhoupage peuvent être mises en œuvre pour les abattages.

Les écueils à éviter

- Maintenir des tiges à faible stabilité.
- Isoler trop brutalement les sur-réserves.
- Récolter trop rapidement (sacrifice d'exploitabilité).
- En récolter trop en un seul passage.
- Maintenir des tiges de qualité qui se dégradent.
- Conserver les tiges arrivées à maturité sans les récolter. ■